

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît dix fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 305

non-membres : 18 francs (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2) Décembre 1990

La difficulté d'écrire l'anglais m'est extrêmement ennuyeuse. Ah ! si l'on pouvait toujours écrire cette belle langue de France ! (Dickens)

Rentrer

Jusqu'à présent, la Suisse romande n'a heureusement guère fait usage du mot « rentrer » (au sens d'entrer), très largement répandu en France et fâcheusement ambigu, puisqu'il est indispensable de distinguer « entrer » et « rentrer » (= entrer une nouvelle fois).

D'autant plus regrettable a été la publication, dans quelques-uns de nos journaux du 31 octobre, de cette légende de photo de l'agence Keystone : « Lentement, le ferroutage *rentre* dans les moeurs européennes. »

(Défense du français, N° 305, décembre 1990)

« Modérateur » (!)

L'Association de l'Encyclopédie de Genève a organisé à fin octobre une table ronde à l'occasion du lancement d'un volume sur Genève, ville internationale.

L'invitation annonçait : « *Modérateur* de la table ronde : M. ... »

Le mot latin *moderator* (= dirigeant), naturalisé allemand, a donné dans cette langue *Moderator* (= président d'un débat). Il est étonnant de voir une importante association genevoise utiliser de l'allemand littéralement traduit.

(Défense du français, N° 305, décembre 1990)

Approcher

« Il sera dès lors possible à l'entreprise d'*approcher les banques*, afin de pouvoir s'implanter en Suisse. » (A.T.S., 15 septembre).

Cet emploi transitif d'« approcher », au sens de faire une démarche auprès de quelqu'un, est un anglicisme qui n'a pas droit de cité en français.

A noter qu'avec la mention « emploi critiqué », de bons dictionnaires admettent l'anglicisme *approche*, au sens de manière d'aborder un domaine de connaissance : l'*approche* sociologique d'une étude littéraire.

(Défense du français, N° 305, décembre 1990)

Au niveau...

La rédaction du présent bulletin a reçu un aimable téléphone : « Il paraît que vous publiez de très intéressantes fiches *au niveau* du français... »

Occasion de rappeler qu'il n'y a de niveau que par rapport à un plan horizontal de référence (au propre ou au figuré) : la cour n'est pas au niveau du jardin ; l'affaire sera réglée au niveau cantonal et non fédéral.

« *Au niveau* » remplace abusivement : au sujet de, en matière de, concernant, dans le domaine de, pour, dans, etc.

(Défense du français, N° 305, décembre 1990)

Combattu

Curieusement, un quotidien neuchâtelois et un quotidien genevois ont exhibé tous les deux, le 30 octobre, ce titre : « Mairie *combattue* », à propos de la candidature opposée à celle du maire de Moutier soumis à réélection.

« *Combattre une mairie* » n'a pas de sens. On voulait dire : « Maire *combattu* », ou « Mairie *disputée* ».

(Défense du français, N° 305, décembre 1990)

« Atteint par l'âge... »

« Atteint par l'âge de la retraite, Untel met un point final à son activité de... »

On lit aussi que tel personnage est *atteint par la limite d'âge*...

Atteint au menton, comme par un direct du droit (à la retraite) ?

C'est la personne en question qui atteint la limite d'âge, ou l'âge de la retraite.

(Défense du français, N° 305, décembre 1990)